

## CONCOURS INTERNE SPECIAL D'ANIMATEUR TERRITORIAL

SESSION 2019

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'animation périscolaire permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser une situation en relation avec les missions dévolues au cadre d'emplois.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 29 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

En qualité d'animateur territorial d'Animville, commune qui compte 15 000 habitants, vous coordonnez, entre autres, en collaboration avec les ATSEM, la prise en charge des enfants durant les temps d'activités périscolaires.

L'adjoint au Maire à l'éducation, soucieux des rythmes et du bien-être de l'enfant, vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur l'intérêt de la sieste et des activités calmes après le temps de repas.

**Liste des documents :**

- Document 1 :** « La sieste pour tous à l'école maternelle » - *Education.gouv.fr* - 28 septembre 2012 - 7 pages
- Document 2 :** « Nouveaux rythmes scolaires à l'école maternelle » - *education.gouv.fr 15 matinées* - Septembre 2015 - 6 pages
- Document 3 :** « La sieste à l'école Maternelle ? » - *Mission « Maternelle » du Gard (groupe de travail du DSDEN)* - Septembre 2010 - 5 pages
- Document 4 :** « Le temps calme et le temps libre : un temps d'animation ? » - [www.Tarn.gouv.fr](http://www.Tarn.gouv.fr) (*Groupe de travail DDCSPP*) - 2012 - 5 pages
- Document 5 :** « Le temps calme, la sieste à l'école maternelle : des points clés pour une organisation pensée en équipe » - *Mission « Maternelle » 70 (groupe de travail du DSDEN Académie de Besançon)* - Février 2017 - 4 pages

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*